

AR PREFECTURE

016-200054047-20160602-2016_06_02_5-DE
Reçu le 10/06/2016

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Donne son accord pour la passation de l'avenant n°1 conclut avec la SAS LABBE TP présenté ci-avant ;
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à le signer ainsi que tous les documents nécessaires à sa mise en œuvre.

Pour Extrait Conforme
En Mairie, le 9 juin 2016



Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens

